

Établissement :	Centre Intercommunal MACS	Date séance :	10 février 2026
Type séance :	Conseil d'administration	N° Délibération :	20260210DB04
Thématique :	Informations		
Titre :	Information diverses		

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2026 À 18H30
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(sur convocation du 4 février 2026)**

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 9

Absent représenté : 1

Absents excusés : 7

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 10 FÉVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de février, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, convoqué le 4 février 2026 s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Froustey Pierre.

Présents :

Mesdames Crouts de Paille Nina, De Artèche Sylvie et Labeyrie Isabelle ;

Messieurs Froustey Pierre, Arbeille Henri, Darets Benoît, Laffitte Pierre, Lesouef Jean-Marc et Prosper José.

Absents représentés :

Monsieur Aschard Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur Laffitte Pierre.

Absents excusés :

Mesdames Dedouit Marie-Jeanne, Jaurry Chamalbide Christine et Libier Maïté, Paucet Sylvie ;

Messieurs Daulouède Jean-Claude, Dauphin Patrick et Dumas Jean-Louis.

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Monsieur Pierre Laffitte

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Bilan mandature Juillet 2020-Février 2026**

A chaque fin de mandature, il convient de présenter un bilan qui retrace les décisions du Conseil d'Administration au service des Habitants du territoire, selon les délégations du CIAS. Ce bilan présente les chiffres clé, la composition du CA et ses évolutions ainsi que les délibérations structurantes.



PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

- Bilan PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2025

Chaque année, le CIAS produit avant le 31 janvier le bilan quantitatif, qualitatif, financier de ses actions conduites dans le cadre de l'accompagnement social des familles du voyage, par conventionnement avec le Département des Landes, dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION prend acte de ces informations.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 10 février 2026

Pour le président,

Par délégation

Le vice-président,

Pierre Laffitte



CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN MANDATURE

Juillet 2020 / Février 2026



Conseil
d'administration du
10 février 2026

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU





SOMMAIRE

- LES ASSOCIATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE REPRÉSENTÉES AU COURS DE LA MANDATURE
- LES DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES:
 - RESSOURCES HUMAINES
 - PÔLE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
 - PÔLE MAINTIEN À DOMICILE
 - PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL





ASSOCIATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE REPRÉSENTÉES AU COURS DE LA MANDATURE

2020	2021	2023	2024
UDAF	UDAF	UDAF	UDAF
GEM A L ASSAUT	GEM A L ASSAUT	GEM A L ASSAUT	VIVRE ET DEVENIR
AMIMA'VIE	ALLIÂGES	ALLIÂGES	ALLIÂGES
LIGUE DROIT HOMME	LIGUE DROIT HOMME	LIGUE DROIT HOMME	LIGUE DROIT HOMME
SECOURS POPULAIRE	SECOURS POPULAIRE	SECOURS POPULAIRE	SECOURS POPULAIRE
BANQUE ALIMENTAIRE	BANQUE ALIMENTAIRE	BANQUE ALIMENTAIRE	BANQUE ALIMENTAIRE
SECOURS CATHOLIQUE	SECOURS CATHOLIQUE	SECOURS CATHOLIQUE	SECOURS CATHOLIQUE
VOISINAGE	VOISINAGE	SOLUTION MOBILITES	SOLUTION MOBILITES





RESSOURCES HUMAINES

	Pôle GDV	Pôle MAD	Pôle DST
2020	- Modification du RIFSEEP - Intégration de la sujétion de nettoyage des vêtements professionnels - Mise en œuvre du télétravail		
2021	Création postes : adjoint administratif en contrat aidé, Responsables Pôle MAD et GDV/HS		
2022	- Adhésion à des services du Centre de Gestion des Landes (remplacement, prévention, référent laïcité, médiation, harcèlement) - Modification des quotités de télétravail pour les personnels du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes MACS - Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour les personnels CIAS Prime de revalorisation pour certains personnels relevant de la fonction publique territoriale		
2023	- Modification des conditions de mise en œuvre du RIFSEEP pour les agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes MACS - Actualisation du forfait mobilités durables à destination des agents du CIAS		
2024	Prime de pouvoir d'achat - Convention d'adhésion au service remplacement du CDG40 - Dispositif pré-formation, agent du service remplacement pour le métier d'auxiliaire autonomie		
2025	Avenant N°1 à la convention de mise en place de services communs entre la Communauté de communes MACS et son CIAS: réinternalisation au CIAS des fonctions RH		





DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES DE LA MAIRIE DE GRAND PASSAGE

PÔLE ACCUEIL GDV

2021

- Création d'un poste de responsable du parcours résidentiel

2022

- Modifications du règlement intérieur des aires permanentes d'accueil, du règlement intérieur de l'Aire de Grand Passage et du protocole d'occupation temporaire de l'AGP
- Conditions générales d'utilisation du wifi sur les aires permanentes d'accueil des gens du voyage

2023

- Modifications du règlement intérieur de l'Aire de Grand Passage et du protocole d'occupation temporaire de l'AGP – Instauration d'un délai de carence

2024

- Transformation du poste de responsable du pôle accueil GDV - Hôtels Sociaux





PÔLE MAINTIEN À DOMICILE

2021

- Covid-19 - Versement d'une prime exceptionnelle aux aides à domicile et aux autres agents du CIAS
- Revalorisation de l'indemnité forfaitaire annuelle pour l'utilisation d'un véhicule personnel à l'intérieur de la résidence administrative pour les aides à domicile
- **Création d'un poste de responsable du parcours autonomie**

2022

- Convention de site qualifiant avec le Lycée d'Enseignement Agricole Privé (LEAP) de Saubrigues
- Convention entre le Centre de Gestion des Landes et le CIAS de MACS pour la mise en œuvre d'un audit organisationnel du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- **Prise en charge des frais occasionnés par l'acquisition d'équipements de protection individuelle** par les agents du service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Adhésion au service **d'accompagnement professionnel des services d'aide a domicile - Responsables de secteur** du Centre de gestion de la fonction publique des Landes

2023

- **LAND'ESMS Numérique**- convention inter établissement CIAS-ALPI
- **Projet de service SAD**
- Transformation du poste de responsable du parcours autonomie du Service d'Aide et d'Accompagnement du CIAS

2024

- **Fin du service mandataire**
- **Structuration SAD** : élaboration d'un règlement intérieur des auxiliaires autonomie et modification des modalités liées au temps de déplacement, aux frais de déplacement et à la gestion du temps de travail
- Modifications du règlement de fonctionnement du Service Autonomie à Domicile : médiateur de la consommation et complément RGPD

2025

- **Expérimentation mobilité AAD**
- **Convention transitoire SAD Mixte** / Projet de service SAD Mixte / Règlement de fonctionnement SAD Mixte
- Avenant n°1 au règlement intérieur applicable aux AAD : **temps administratif des auxiliaires autonomie**



PÔLE DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

2021	Convention XL Autonomie pour le dispositif « Vivre à domicile »
2022	Réponse à l'appel à candidature du CD40 en vue de l'attribution d'une dotation complémentaire aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'usager
2023	- Convention type avec les communes pour la mise à disposition d'une salle de repos pour les aides à domicile - Convention de partenariat avec l'APF France Handicap - Expérimentation Hébergements intergénérationnels- Convention CD40- Convention SOLiHA Landes
2024	- Convention entre le SAD du CIAS et l'EPHAD de Saint Vincent de Tyrosse portant mise à disposition de locaux dans le cadre de la formation PRAPss des agents du SAD et des ateliers ZOU'MACS - Adhésion à l'Association Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Côte Sud des Landes - Convention de partenariat entre le CIAS de MACS et l'association Vivre et Devenir - Résidence Pierre Lestang Pôle Handicap Moteur – Résidence des Arènes de Soustons - Convention ARS- financement poste coordonnateur CLS - Convention Habitat Inclusif Orx entre SOLiHA et le CIAS - Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes relatif à l'analyse des besoins sociaux - Création d'un emploi non permanent - Poste de coordonnateur CTA-CLS
2025	- Convention Résidence Autonomie Labenne - Désignation pour la commission attribution et CVS - Engagement et signature du Pacte territorial France Rénov' pour la rénovation énergétique et l'adaptation du logement - Convention Résidence Autonomie de Tosse - Désignation pour la commission attribution et CVS - Convention entre le Service Autonomie à Domicile du CIAS de MACS et Territoires & Autonomie pour le dispositif « Vivre à domicile »



DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES DE

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

[Publié en ligne le 18/02/2026](#)

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



PÔLE DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

2026

- Convention de partenariat avec le Centre ressources territorial porté par l'EHPAD Léon Lafourcade de Saint Martin de Seignanx
- **Signature Contrat Local de Santé**
- **Signature Contrat Territorial de l'Autonomie**





Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



MERCI DE VOTRE
attention





Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



Sous couvert

- **Anne Dupuy**, Directrice du CIAS
- **Delphine Galin**, Responsable du pôle Développement Social Territorial, CIAS
- **Nathalie Gauthier**, Responsable du pôle Accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux, CIAS

Madame Nathalie DESCAZEAUX, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie DUFAU, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie JOANNES, animatrice socio- éducative CIAS

Transmis pour information à :

- Emilie ORENGA, cadre de territoire (emilie.orenqa@landes.fr)

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

BILAN 2025

1^{er} janvier-31 décembre 2025

SERVICE SOCIAL

POLITIQUE D'ACCUEIL Gens du Voyage



Depuis 2002, la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS) a pour compétence la création, la gestion des aires et, depuis 2006, l'accompagnement social des familles du voyage, par conventionnement avec le Département des Landes, dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion.

La compétence de gestion des aires d'accueil a été déléguée au CIAS le 12 avril 2010.

Depuis, le CIAS gère, en direct, trois aires d'accueil, ouvertes 11 mois sur 12

- L'aire du Hérisson (Capbreton et Labenne), disposant de 12 emplacements et 2 bornes d'attente
- L'aire de la Tortue (Soustons) disposant de 16 emplacements et 3 bornes d'attente
- L'aire de l'Ecureuil (Saint Vincent de Tyrosse) disposant de 10 emplacements et 3 bornes d'attente

La gestion de l'aire de grand passage de Tosse est déléguée à un prestataire depuis l'été 2016.

Un travail de proximité en direction des occupants des trois aires permanentes d'accueil est assuré par l'équipe sociale du CIAS, dans les domaines de l'instruction et de l'accompagnement des bénéficiaires des minimas sociaux, du soutien à la scolarisation, de l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, de la médiation, du suivi santé et du suivi administratif global.

Une nouvelle organisation a été proposée et approuvée en conseil d'administration du CIAS le 29 juin 2023, basée sur la création de pôles par politique publique conduite à la place des parcours, pour plus de compréhension. Cette modification de l'organigramme n'a pas modifié les missions exercées.

Les 3 aires permanentes d'accueil ont bénéficié en 2025 d'une fermeture annuelle pour nettoyage et réparation, échelonnée entre le 12 mai et le 30 juillet 2025.

I- LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL DES GENS DU VOYAGE DU CIAS MACS

- **Accueil généraliste** : toutes questions relatives à la vie quotidienne : accueil, écoute, information, orientation, une aide pour accéder aux droits, un soutien dans la gestion budgétaire,
- **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minimas sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
- **Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective,
- **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables,
- **Appui technique** aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS,
- **Travail de réseau et de partenariat.**



II- LES PRINCIPES

Dans le cadre de l'accueil proposé au sein des aires d'accueil, deux principes sont mis en œuvre au quotidien :

- **La citoyenneté** (concept des droits et devoirs rappelé notamment dans le règlement intérieur) en prenant en compte la particularité des Gens du Voyage, relative à leurs appartenances culturelles, leurs modes de vie et d'habitation,
- **Le droit commun** : ramener chaque intervention dans un cadre légal, propre à tout usager, en mettant en place des actions passerelles pour faciliter leur insertion voire leur intégration.

III- LES MOYENS HUMAINS

Accompagnement social et professionnel

- 1,70 ETP assistantes sociales
- 1 ETP animatrice socio-éducative

Encadrement technique

- 0.10 ETP responsable du pôle de développement social territorial

Encadrement hiérarchique

- 0.30 ETP responsable du pôle accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux

Une équipe de quatre gestionnaires (4 ETP) renforce le service. Leurs principales missions sont la gestion des départs et arrivées des familles, la mise en application du règlement intérieur, les encaissements des fluides et des redevances, l'entretien et les réparations.

La complémentarité gestion-accompagnement social permet un accueil plus cohérent et global.

IV- LES MODES D'INTERVENTION ET DE CONCERTATION

1-Intervention auprès du public accueilli

Les modes d'intervention, ont été maintenus en 2025, eu égard à l'évaluation de leur pertinence :

- Maintien du « drive » social hebdomadaire organisé sur chacune des aires afin de maintenir le lien avec les occupants des aires ne pouvant se déplacer au siège. Une assistante sociale à tour de rôle et l'animatrice socio-éducative composent le binôme. Il garantit un lien de proximité avec les occupants des 3 aires permanentes et une réponse rapide aux besoins et demandes. La responsable du service se joint au binôme une fois par mois pour entendre les difficultés des familles et maintenir le dialogue.

Ce mode d'intervention a permis une réponse immédiate, chaque semaine, aux situations individuelles, une information continue sur les activités proposées et a évité ainsi d'alourdir les permanences sociales.



- Des permanences sociales et numériques mensuelles sur chacune des aires entre le 6 et le 15 de chaque mois, afin d'accompagner les familles dans les démarches dématérialisées (DTR CAF/actualisation France Travail...) et ainsi de... ». Ce travail d'accompagnement vers l'autonomisation et la responsabilisation des familles est nécessaire compte tenu de la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives. Les trois professionnelles composant l'équipe sociale ont l'habilitation AIDANT CONNECT depuis juin 2023.

L'accès wifi n'est pas toujours fonctionnel sur les sites suite à des dégradations ou des difficultés techniques non résolues.

- En complément, les assistantes sociales ont poursuivi l'accueil des occupants des aires sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes. Ces temps de rendez-vous tendent à se multiplier, à la demande des résidents des aires ou des professionnelles. Ils permettent ainsi une étude des dossiers en toute confidentialité et avec à disposition les outils informatiques et les données administratives nécessaires à la bonne complétude des dossiers.

	2025	2024	Comparatif 2024-2025
Nombre total de sollicitations	655	640	+2,3%
Logement	69	78	-11,5%
Aide aux démarches d'emploi	90	120	-25%
Aide financière	35	25	+40%
Aide administrative	175	160	+9,4%
Accès aux droits CAF	179	154	+16,2%
Santé	44	61	-27,8%
Autoentreprise	63	42	+50%

Le nombre de sollicitations connaît cette année encore une augmentation, notamment due à une demande croissante d'aides financières et d'aides dans la gestion des autoentreprises, quasiment compensée par une baisse des demandes d'aides en terme de santé ou de recherche d'emploi notamment.

Temps de concertation et d'échanges

La concertation sociale a lieu autant que de besoin. Il s'agit d'un temps de coordination, de concertation et de transmission organisé entre les deux assistantes sociales et l'animatrice socio-éducative.

La réunion d'équipe élargie (technique et sociale) animée par la responsable du service, a lieu chaque semaine, le mardi après-midi.

Ce temps de travail collectif régulier permet de partager l'actualité, faire le point sur les projets en cours et à venir, définir la feuille de route de la semaine.

La directrice du CIAS ainsi que la responsable du pôle de développement social territorial y participent ponctuellement, en fonction des sujets traités.

La responsable du pôle de développement social territorial, durant les congés d'été de la responsable du service, anime cette réunion.



La réunion de l'équipe sociale animée par la responsable de pôle, a durée d'une heure trente. Ce temps de travail permet de travailler sur faire le point des projets socio-éducatifs en cours, d'inviter des partenaires médico-sociaux du territoire pour développer la connaissance réciproque et la coopération nécessaire aux besoins des personnes accompagnées.

Les séances d'analyse de la pratique ont été reconduites en 2025 et s'adressent soit à l'ensemble de l'équipe élargie (gestionnaires, équipe sociale) soit uniquement à l'équipe sociale, en fonction des besoins.

1- Typologie du public accueilli

En 2025, les aires ont accueilli 188 personnes dont 99 adultes et 89 enfants (40 d'entre elles dont 12 enfants pour des séjours de courtes durées (visite de la famille)).

Pour rappel

- 2023 : 173 personnes dont 89 adultes et 84 enfants
- 2024 : 194 personnes dont 112 adultes et 82 enfants

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE DE SOUSTONS	TOTAUX
Adultes	35	35	29	99
Genre	F :19-H :16	F :19-H :16	F :17-H :12	F :55-44
Age				
18/25 ans :	9	9	10	28
26/39 ans :	16	13	9	38
40/59 ans :	7	10	7	24
60 et + :	3	3	3	9
Enfants	31	29	29	89
Age				
0/3 ans :	6	5	3	14
4/6 ans :	7	6	4	17
7/12 ans :	11	12	14	37
13/18 ans :	7	6	8	21
Revenus				
RSA	17	21	18	56
AAH	1	2	1	4
Invalidité	0	0	0	0
Pension de retraite	2	3	2	7
Travailleur indépendant non salarié	8	8	2	18
Salarié ou intérimaire	6	1	4	11
Sans revenus	2	0	2	4
Moyenne de la durée de séjour (la durée du séjour s'arrête automatiquement à la fermeture même si un séjour de la même famille reprend à la réouverture)	6 mois (fermeture en juillet)	4 mois (fermeture en mai)	5 mois (fermeture en juin)	5 mois

Composition familiale				Envoyé en préfecture le 12/02/2026	
Isolé(e)		6	7	Reçu en préfecture le 12/02/2026	
Isolé(e) + 1		3	0	Publié en ligne le 18/02/2026	20
Isolé(e) + 2		0	2	ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU	5
Isolé(e) + 3		0	0		7
Isolé(e) + 4		0	0		3
Couple		2	2		0
Couple +1		2	4		6
Couple + 2		1	3		8
Couple + 3		8	1		4
Couple + 4		0	3		11
Couple + 5		0	0		3
Couple + 6		0	0		0

V- BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF PAR MISSION/ACTION

1-Accueil généraliste

55 personnes et 66 ayants droit ont été domiciliés au CIAS en 2025 dont :

- 6 personnes radiées au cours de l'année en raison de leur départ d'une aire d'accueil
- Une personne décédée
- Trois nouvelles demandes.

Les travailleurs sociaux interviennent pour l'accès aux droits dans différents domaines de la vie quotidienne :

- Santé,
- Logement,
- Budget (banque, crédit, téléphonie, assurance...),
- Emploi (inscription et actualisation Pôle Emploi, inscription travailleur indépendant et paiement de cotisations)
- Droits sociaux (prestations CAF, retraite...),
- Démarches administratives (carte d'identité, domiciliation, permis de conduire...),
- Secours divers (colis alimentaires, vestiaire...).

Ces interventions demandent une disponibilité importante et sont toujours aussi chronophages, en lien direct avec la dématérialisation généralisée des démarches auprès des administrations.

2-Insertion sociale et professionnelle

La contractualisation dans le cadre du dispositif RSA (Revenu de Solidarité Active) permet de rappeler aux personnes la nécessité voire l'obligation de travailler un projet d'insertion socio-professionnelle. Les principaux domaines restent : la mobilité, l'inscription à France Travail, la légalisation ou le développement de l'activité de travailleur indépendant, la recherche de travail salarié et le logement.

En 2025,

- 5 bénéficiaires du RSA ont été convoqués par le Conseil Départemental d'exposer leurs projets et démarches en cours,
- 1 bénéficiaire a été orienté vers un référent Tecgecoop,
- 5 femmes ont occupé un emploi saisonnier, hors vendanges, en qualité d'agent d'entretien dans un camping,
- 3 personnes ont été embauchées dans un atelier d'un chantier d'insertion.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026 afin

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



L'accès à la formation reste très difficile pour les personnes issues de la communauté des gens du voyage en raison de freins culturels, mais aussi d'une offre de proximité peu adaptée, et trop souvent limitée.

	2023	2024	2025
Nombre de bénéficiaires du RSA suivis par le service	41	43	36
Dont autoentrepreneur	14	8	6
Convocation en Equipe Pluridisciplinaire Départementale	8	5	5
Nombre de CER signés	33	38	24
Taux de contractualisation	80,5%	88%	67%

Les modalités administratives de contractualisation ont été changées au cours de l'année 2025 par le Département des Landes. Le format papier a été remplacé par une version dématérialisée. Ce changement a nécessité à l'équipe sociale un temps d'appropriation et d'adaptation, engendrant une baisse du taux de contractualisation. La régularisation est planifiée sur le premier semestre 2026.

1- Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs

3-1 Accompagnement individuel :

Nombre de personnes accompagnées	75
Nombre de ménages accompagnés sur la thématique du logement	11
Nombre de familles accompagnées à des équipes éducatives	5

3-2 La scolarisation :

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE SOUSTONS	TOTAUX
Nombre d'enfants	18	12	18	48

Envoyé en préfecture le 12/02/2026 Reçu en préfecture le 12/02/2026 Publié en ligne le 18/02/2026 ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU				
Maternelle	4	1	3	
Primaire	8	6	9	
Primaire avec AESH	-	2	1	
Collège	2	3	1	6
ULIS école	1	-	-	1
ULIS Collège	1	-	-	1
Etablissements spécialisés	1	-	-	1
CNED	-	-	-	-
Lycée	-	-	-	-
Enfants + 3 ans non scolarisés	1 (collégien 14 ans rentrée scolaire 2025/2026)	-	4 dont 3 collégiens rentrée scolaire 2025/2026	5

Concernant le 1er semestre 2025, 91 % des enfants vivant sur les aires d'accueil du territoire MACS ont fréquenté un établissement scolaire. L'assiduité scolaire reste élevée.

La situation s'est dégradée à la rentrée scolaire 2025 et s'est traduite par :

- Une chute de l'assiduité au motif de l'état de santé des enfants. Certes, il y a eu des cas avérés de maladies contagieuses (notamment des cas de gale...) nécessitant des prises en charge spécifiques. Cependant, dans certaines situations, ce motif a servi de justification à une non-scolarisation pour certaines familles.
- Une déscolarisation de collégiens, notamment, sur Soustons. 3 familles ont demandé, tardivement, l'instruction à domicile pour raison de santé. Toutes ont été refusée par la DSDEN. Le service social épaulé par les 2 enseignantes désignées comme maître ressource sur le territoire MACS et une chargée de mission dédiée à l'Accompagnement à la reprise de la scolarité pour les jeunes de moins de 16 ans ont cherché des solutions individuelles. Les démarches sont toujours en cours.

Il est à noter, positivement, une collégienne de 3^{ème} de l'aire de Soustons dont la motivation est exemplaire. Parallèlement, le service l'a accompagnée dans son inscription au Conservatoire de Musique des Landes section clavier.

En matière de soutien à la scolarisation, le service social reste, toujours, mobilisé dans le cadre de :

- La médiation entre les familles et les établissements en partenariat avec les enseignantes désignées comme maître ressource. En 2025, 10 visites conjointes sur les aires d'accueil ont été réalisées.
- La participation aux équipes éducatives (5 sur l'année 2025) + accompagnement des familles dans la prise de rendez-vous vers des spécialistes (dentistes, orthophonistes...)
- Les inscriptions scolaires, demande de transport, d'ordinateurs.
- Les aides administratives et financières (bourses, cantine).

3-3 L'habitat :

Le taux d'occupation annuel moyen des aires comprenant emplacements et bornes d'attente est de :

- 82% pour l'aire de Saint-Vincent-de-Tyrosse (86,8% en 2023, 83% en 2024)
- 80% pour l'aire de Soustons (86% en 2023, 84% en 2024)

- 86% pour l'aire de Capbreton/Labenne (86,3% en 2023, 88% en 2024)

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026



ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU

Le fait que le taux d'occupation ne soit pas égal à 100% s'explique par le fait que :

- les bornes d'attente ne sont pas en permanence occupées
- les aires sont fermées annuellement pour l'entretien et le nettoyage.

De plus, la mise en application du droit de séjour, conformément au décret de décembre 2020, dans le nouveau règlement de fonctionnement, impose davantage de mouvements aux familles, les dérogations prolongeant le séjour étant soumises à des règles strictes qui doivent être justifiées lors d'un entretien avec la responsable du service (suivi santé-scolarisation assidue-activité professionnelle).

La sédentarisation des gens du voyage est très forte sur notre territoire (10 mois de durée moyenne de stationnement en prenant en compte l'obligation de fermeture). Les seuls déplacements sont dictés par une activité saisonnière (vendanges), la fermeture annuelle de l'aire ou une nécessité familiale impérieuse.

De surcroît, un nombre sans cesse croissant de ménages exprime le désir de changer de mode d'habitat pour vivre dans des conditions plus confortables : en logement autonome pour certains mais en grande majorité sur un terrain familial, en habitat adapté ou sur une aire d'accueil réhabilitée pour conserver la caravane et ne pas être isolés de leurs proches.

Plusieurs familles ont effectué des demandes en logement social par défaut, les terrains familiaux et habitats adaptés étant inexistantes sur le territoire MACS et les aires d'accueil de plus en plus vétustes. En effet, le service social a constitué cette année, **1 demande de SIAO, 4 demandes de renouvellement HLM, 1 demande de Droit au Logement Opposable avec AVDL et 2 demandes de SYPLO.**

Les personnes recherchent de moins en moins dans le parc privé, conscientes des difficultés liées à l'absence de garant ou de revenus fixes et au prix des loyers supérieurs à leurs capacités budgétaires.

En 2025, 2 ménages ont réussi tout de même à accéder à un logement dans le parc privé en s'éloignant avec regret, du secteur de la Communauté de communes MACS.

Diagnostic et préconisations dans le cadre de la MOUS:

Depuis novembre 2024, la Communauté de communes MACS aux côtés du CIAS s'est engagée dans une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) pour l'amélioration des conditions d'accueil des gens du Voyage sur le territoire communautaire.

Le périmètre de la MOUS

- Aires permanentes d'accueil des GDV
- Aménagement de l'AGP

Le premier semestre 2025 a été consacré à établir un diagnostic global (social, technique, juridique, foncier, financier) afin de proposer des scénarios d'orientation et de programmation d'actions pour chacun des accueils, sur la base de plusieurs scénarii.



	Composition	Objet	Fréquence
<u>Comité de pilotage</u>	- Le Président de MACS, - Les vice-présidents en charge du CIAS, des finances, du logement, - Le conseiller communautaire délégué à l'inclusion, - Les maires des communes concernées (Saint Vincent de Tyrosse, Labenne, Capbreton, Soustons, Tosse), - Un représentant de l'État Un représentant du Conseil départemental des Landes - Le DGS de MACS - La directrice du CIAS - La chef de projet - Le prestataire retenu	- Superviser les missions de l'opérateur MOUS, - Conduire l'étude et valider les différentes étapes - Faciliter le règlement de situations complexes ou conflictuelles, - Décider du plan de communication (réunions avec les habitants, contacts presse, etc.), - Valider le rapport final (besoins et solutions disponibles).	- Au démarrage - À mi-parcours - À la fin de la mission - Et chaque fois que nécessaire à la demande de l'opérateur, du CIAS et de MACS ou des membres du comité de pilotage.
<u>Comité technique</u>	- La chef de projet - Le prestataire retenu - Des représentants des services de MACS : Pôle services opérationnels MACS, service urbanisme, habitat, environnement - Au besoins, des représentants d'autres services de MACS	- Etudier les différents points techniques de la démarche - Veiller à la préparation des comités de pilotage	- Proposée par le prestataire MOUS - Autant que nécessaire en fonction de l'avancée du projet

Des orientations ont été validées au Comité de pilotage du 26 novembre 2025. Cependant en 2026, ce travail va se prolonger pour affiner leurs faisabilités.

3-4 Veille relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



Les travailleurs sociaux assurent une veille sur les situations de protection en lien étroit avec les services du Conseil Départemental, de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'enjeu est de prévenir les situations de maltraitance et/ou de négligence. L'évaluation est rendue difficile dans certains cas en raison de leur mode de vie spécifique, et de leur pratique culturelle. Le service veille cependant au respect des droits et l'intérêt supérieur des enfants.

Le service est en lien étroit avec les enseignants maître ressources et les assistantes sociales scolaires du territoire afin de maintenir au mieux le lien famille-école et de lutter contre l'absentéisme scolaire.

3-5 La santé :

L'objectif principal est d'améliorer l'accès aux soins des résidents des aires.

Des axes prioritaires ont été définis :

- Eviter les ruptures de parcours,
- Renforcer l'information et la prévention,
- Etayer le partenariat avec les professionnels de santé et assurer le lien entre eux et les Gens du voyage.

Un accompagnement physique peut être mis en place à la demande pour des rendez-vous avec des spécialistes médicaux si la famille n'est pas véhiculée et dans un cadre précis (suivi médical enfant, suivi gynécologique...).

Les professionnelles du service social se sont formées en 2025 en santé mentale, prévention du suicide, secourisme en santé mentale des adolescents.

3-6 Le budget :

Le budget reste une des problématiques les plus difficiles à travailler.

Les familles, vivant dans l'immédiateté, ne priorisent pas leurs dépenses.

Elles se trouvent rapidement en difficulté face à la complexité du fonctionnement bancaire (découvert, agios, prélèvements non honorés...).

Seules quelques personnes acceptent des conseils notamment sur les risques liés aux crédits à la consommation et tentent de les mettre en pratique.

La quasi-totalité des familles pouvant bénéficier du fonds d'aide unique départemental, continue de solliciter ce dispositif afin de régler les factures d'eau, électricité ou gaz.

3-7 L'emploi :

Le service continue à encourager les personnes à déclarer leurs activités de travailleurs indépendants, par l'accès au statut d'autoentrepreneur et à les accompagner dans leurs démarches administratives.

En 2025,

- 13 personnes ont le statut de travailleurs indépendants
- 5 familles ont effectué un travail saisonnier (vendanges)

- 3 personnes ont effectué des missions intérimaires ou ont été embauchées en CDD
- 2 personnes ont signé un CDI
- 3 personnes sont en contrat aidé au sein de l'association Voisins

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



Il est à noter la situation d'emploi d'un jeune capbretonnais, âgé de 17 ans.

4-Actions socio-éducatives à destination des enfants

4-1 Scolarisation : dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Dans le cadre de ce dispositif, le service a bénéficié du renouvellement de son financement de la CAF des Landes pour les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026. Ce dernier vise à promouvoir la réussite scolaire des élèves relevant du primaire et du collège. Les actions ne se limitent pas uniquement à un soutien scolaire et méthodologique. La valorisation de l'enfant par des activités culturelles, de loisirs est un des objectifs du projet.

Le fil conducteur de l'année 2025 a été la découverte de l'art contemporain.

L'aide aux devoirs est assurée par l'animatrice et une assistante sociale du service.

Une contractualisation tripartite engage les parents, enfants, et intervenantes du service social afin d'assurer le bon fonctionnement des activités dans le cadre du CLAS.

Rappel des objectifs

- Soutenir la scolarisation par une aide spécifique
- Aider les enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux
- Renforcer leur confiance dans leurs capacités de réussite
- Accompagner et aider les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants
- Faciliter la relation des parents avec les équipes enseignantes.

L'Aide aux devoirs est assurée dans une approche collective pour les enfants scolarisés à partir de l'école primaire, 1 fois par semaine sur chaque aire. Il n'y a aucun caractère obligatoire.

La séance se déroule de la manière suivante :

- Discussion autour de la semaine de classe si les enfants en éprouvent le besoin.
- Tri du cartable, lecture du « cahier du soir » et organisation de la séance de travail pour chaque enfant.
- Aide à l'exécution des exercices : lecture et compréhension des consignes, ré-explication de la leçon si nécessaire. L'intervention des animatrices est axée sur l'acquisition d'une méthodologie de travail et sur une aide à la compréhension. Elles veillent à souligner les qualités et à encourager les efforts devant les difficultés.

A l'issue de chaque séance, les animatrices en font un bilan à chaque famille. C'est un moment privilégié pour faire le point avec eux sur la scolarité de leurs enfants et dispenser des conseils sur le soutien qu'ils peuvent leur apporter quotidiennement.

Participation

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026



ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU

Nombre d'enfants accueillis par niveau scolaire dans le cadre du dispositif

1^{er} semestre 2025

Elémentaire					Collège			
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e
4	3	10	5	2	5	-	1	2

2^{ème} semestre 2025

Elémentaire					Collège			
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e
6	1	-	8	4	1	4	-	1

4-2 Animation "Lecture à voix haute » assurée par l'association Libre Plume.

Rappel des objectifs :

- Familiariser les enfants au support « livre »
- Favoriser l'accès à la lecture
- Donner l'envie de lire
- Respecter le support (prêt de livres)

50 séances réparties sur les 3 aires ont été organisées de janvier à décembre 2025.

Participation :

184 participations au total soit 51 enfants différents.

Analyse (extrait du bilan écrit par Libre Plume)

« La fréquentation est toujours un peu moins importante qu'à certaines périodes (sauf à Tyrosse), mais c'est toujours lié à l'âge des enfants (ils ont grandi !).

Nous sommes toujours attendus par les enfants, et ils ont plaisir à revenir au fil des années... et à retrouver les livres qu'ils aiment ! Les plus grands passent le relais à leurs petits frères et sœurs en les amenant et en leur lisant des histoires à leur tour.

Nous avons eu de nombreuses visites et quelques échanges avec les parents aussi (certains qui ont eux-mêmes connu nos lectures !), et ce sont toujours de beaux moments de partage ».

4-3 Les Sorties

Rappel des objectifs :

- Favoriser la découverte du territoire et de ses richesses par le biais d'actions « passerelle »
- Répondre à la demande des enfants et à leur envie de « sortir de l'aire »
- Participer à la socialisation des enfants du voyage et à leur rencontre avec le monde des « gadjé »



Participation :

En 2025, 5 sorties ont été organisées :

- Accompagnement au festival "les Rencontres Enchantées" de Saubrigues : 1 spectacle soit 7 participants
- Accompagnement à l'Escale Info, équipement de MACS, de Capbreton afin de rencontrer l'animatrice jeune qui leur a présenté l'équipement et ses missions à leur destination. 10 jeunes âgés de + de 12 ans y ont participé.
A l'issue de ces rencontres, une jeune de Soustons a souhaité être accompagnée pour un entretien individuel concernant, notamment, son orientation professionnelle.
- Sortie ados : le service social a organisé une rencontre pour les jeunes âgés de plus de 12 ans afin de faciliter leur rencontre et évaluer des idées d'activités convergentes : 8 jeunes des aires de Tyrosse et Soustons y ont participé.

4-4 Ateliers « loisirs »

Rappel des objectifs :

- Développer l'esprit créatif par la découverte et l'association de différents matériaux,
- Développer la socialisation par le respect de son environnement, du matériel, du cadre fixé, des autres

Participation :

En 2025, 12 ateliers créatifs sur site ont été réalisés :

- Ateliers de sensibilisation sur le tri des déchets sur chaque aire : 21 enfants y ont participé.
- Ateliers « totem » co animés avec l'association « Nomad Arts » : réalisation d'un totem en terre cuite par site. 22 enfants et 6 parents y ont participé.
Le totem réalisé à TYROSSE va être offert à l'association « les jardins de l'humanité » pour y être exposé.
- Ateliers « fresque » organisés au PARCC (Pôle ARTistique Créatif Contemporain) de LABENNE et animés par une artiste peintre et enseignante à l'Ecole Supérieure d'Art du Pays Basque de Bayonne. Réalisation d'une fresque par site basée sur la technique du monochrome et son dégradé (bleu) dans laquelle a été intégré des dessins au fusain représentant des éléments de leur vie. 21 enfants et 1 maman y ont participé.

5-Actions socio-éducatives à destination des adultes : Accompagnement des parents à la scolarité

- Accompagnement avec transport, si besoin, des familles aux équipes éducatives, à des soins de santé avec des spécialistes.
- Aide à la compréhension du système scolaire, de l'orientation et des documents de l'école.
- Aide technique surtout à destination des parents des collégiens : lecture et explication de la liste des fournitures, constitution des demandes de bourses en lien avec le service comptabilité des collèves ...



6-Appui technique aux services de droit commun et à la gestion des aires de

Le service social du CIAS est reconnu par l'ensemble des partenaires du territoire comme lieu ressource, concernant toutes questions relatives aux spécificités de la population Gens du voyage.

Il est régulièrement interpellé par les services communaux, l'Etat et les partenaires médico-sociaux 40 et 64.

Il est également consulté en interne, en appui de l'équipe gestionnaire, concernant toutes décisions relatives au bon déroulement de la vie sur l'aire.

Il a notamment pu intervenir au Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx à l'occasion d'une rencontre Inter-Employeurs afin de favoriser le recrutement au-delà des différences culturelles : Focus sur la communauté des gens du voyage.

7-Travail de réseau et de partenariat

Le travail partenarial demeure essentiel tant pour assurer un accompagnement optimal de la population ainsi que pour éviter un isolement professionnel.

Le service bénéficie d'un soutien efficace des services de la CPAM et de la CAF dans le traitement des situations complexes, par conventionnement CIAS/CPAM et CIAS/CAF.

Nombre de réunions collaboratives départementales RSA	4
Nombre de réunions collaboratives avec l'Education nationale	2
Nombre de réunions réseau des travailleurs sociaux public Gens du voyage des Landes	3
Nombre de réunions IEJ/AEJ XL	4
Nombre de réunions REAAP	3
Nombre de réunions réseau illettrisme des Landes	2
Nombre de réunions concertation MOUS	2
Nombre de réunions actions du schéma départemental	2
Nombre de groupes de travail organisés par l'AUDAP concernant la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage.	2
Nombre de réunions sensibilisation déchets	1

8- Médiation :

Le service social et la responsable de pôle assurent en continu une mission de médiation avec les familles accueillies. En fonction des problématiques repérées, un dialogue est recherché.

Les bureaux d'accueil des travailleurs sociaux des aires de la Tortue (Soustons) et de l'aire de l'Ecureuil (Saint Vincent de Tyrosse) ont été dégradées à plusieurs reprises au cours de l'année, ce qui a pu rendre complexe les rendez-vous sur les équipements. Cela a occasionné une refacturation auprès des occupants selon la grille des tarifs en vigueur et conformément au règlement intérieur afin de les responsabiliser et remettre les lieux en état.

Des personnes extérieures aux aires viennent sur les équipements pour rendre visite aux familles résidentes. Cela contribue à augmenter le nombre de personnes présentes sur les aires, complexifiant la gestion, l'entente entre eux, le climat général et la sécurité de tous.

A de nombreuses reprises, les travailleurs sociaux tentent de comprendre les tensions et difficultés. Parfois, la situation s'apaise, d'autres fois, les problèmes de la situation globale est complexe voire explosive. L'aire permanente d'accueil est concernée par ce contexte dégradé. De nombreux faits marquants ont été constatés sur l'aire et aux alentours, avec une accélération en fin d'année 2025. Cette situation va nécessiter une concertation avec la commune, les services de l'Etat en début d'année 2026.

9-Accueil de stagiaires

Le service social a accueilli :

- une stagiaire 1ere année au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social de Janvier à Mars 2025,
- une lycéenne de seconde 15 jours en Juin 2025
- une policière municipale en septembre 2025, dans le cadre de son processus de stagiairisation.

Le service se montre impliqué pour soutenir les parcours des étudiants travailleurs sociaux et s'applique à transmettre connaissances et savoir-faire.

VI- CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par :

- **Une stabilisation des taux d'occupation globaux**, qui confirment le besoin important des familles à se maintenir sur nos équipements, affirmant un ancrage territorial de plus en plus prégnant et induisant une faible rotation des entrées et sorties
- **Une augmentation de 2,3 % du nombre de sollicitations sociales** en conséquence directe avec les difficultés liées au pouvoir d'achat, la volonté des familles d'améliorer leurs conditions de vie par le recours aux démarches de droit commun, leur volonté de développer leur activité professionnelle et soutenir leur insertion
- **Une pression importante des familles sur l'équipe sociale et technique**, étroitement liée aux conditions de vie sur les aires de plus en plus difficiles et le paiement des factures de fluides
- **La réalisation d'une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)** concernant le devenir des aires, des modalités d'accueil et l'évolution des conditions de vie
- **Une dégradation préoccupante du climat social sur l'aire permanente d'accueil de Saint Vincent de Tyrosse**

VII- PERSPECTIVES 2026

- **Gérer la situation dégradée de l'aire permanente d'accueil des Gens du Voyage de Saint Vincent de Tyrosse en concertation et en responsabilité**
- **Poursuivre les actions collectives et individuelles** (aide aux devoirs, permanences sociales et numériques), pour encourager la socialisation des enfants, des jeunes et l'autonomisation des adultes, principaux leviers de la réussite de l'intégration scolaire, sociale et professionnelle des gens du voyage
- **Relancer la contractualisation des bénéficiaires du RSA, selon la nouvelle démarche dématérialisée mise en place par le Département des Landes**

- **Poursuivre les moments conviviaux** pour entretenir le lien de confiance déjà établi, de favoriser le dialogue entre l'équipe et les familles, de répondre à un besoin exprimé des familles, de rompre l'isolement et de faciliter le lien avec le monde extérieur

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
 Reçu en préfecture le 12/02/2026
 Publié en ligne le 18/02/2026

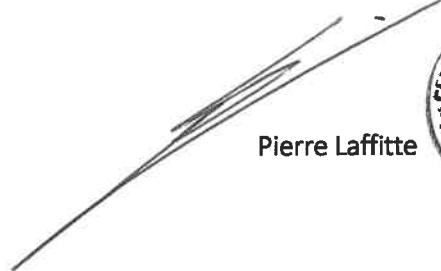


ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU

- **Accompagner l'évolution des conditions de vie sur les équipements d'accueil**

Les aires d'accueil construites en 2006 ne correspondent plus aux besoins et attentes des familles accueillies. Une MOUS (maitrise d'œuvre urbaine et sociale), portée par MACS, en coopération étroite avec le CIAS de MACS s'est achevée en novembre 2025, en lien avec le cabinet Caths, prestataire retenu. Le service social a été impliqué dans l'élaboration du diagnostic social. Des préconisations ont été validées. Un budget a été proposé. L'année 2026 permettra de suivre l'avancée de ce dossier.

Pour le Président,
 Par délégation,
 Le Vice-Président,


 Pierre Laffitte



ANNEXE : BILAN FINANCIER 2025

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié en ligne le 18/02/2026

ID : 040-200009868-20260210-20260210DB04-AU



DÉPENSES	MONTANT EN €	REVENUS	MONTANT EN €
ACHATS			
Fournitures d'ateliers ou d'activités	230	Cotisations	
Eau, gaz, électricité	850		
Fournitures d'entretien de bureau	430	Dons et legs	
SERVICES EXTERNES		Ventes de marchandises	
Formation des bénévoles			
Travaux d'entretien et de réparation		Prestations de service	
Primes d'assurance	100		
Documentation, études, recherches		produits financiers	
Locations immobilières			
Locations mobiliers, matériels		Partenariat (sponsor)	
AUTRES SERVICES EXTERNES		SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Honoraires, rémunération d'intermédiaires			
Publicités, publications			
Transports d'activités et d'animation		Ville	
Missions et réceptions, déplacements	1 331		
Frais postaux, téléphone	2 046	État	
Impôts et taxes			
		Région	
FRAIS DE PERSONNEL		Département	45 000
Salaires bruts	107 281		
Charges sociales de l'employeur		EPCI (précisez)	67 268
Autres		CIA MACS	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
Charges financières:		Union Européenne (précisez)	
Interêts des emprunts			
Autres charges financières			
DOTATIONS		Trésorerie disponible au 31 décembre	
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
TOTAL	112 268	TOTAL	112 268